

Cusy



infos...

Bulletin Communal n° 19
Février 1996



LE CONSEIL MUNICIPAL



Jacques ARMAND
Maire

Nicole VEILLET
1^{er} adjoint

Jean-Claude GUERRAZ
2^e adjoint

Serge PETIT
3^e adjoint

TRAVAUX

Resp. Jean-Claude GUERRAZ
Pierre ANDRÉ
Emmanuel BRUNIER
André GRELLIER - Gilles MIÈGE
Jean-Marc RENARD

URBANISME

Resp. Nicole VEILLET
Pierre ANDRÉ
Emmanuel BRUNIER
André GRELLIER
Christine MATHIEZ - Gilles MIÈGE
Jean-Marc RENARD
Serge PETIT

FINANCES

Resp. Jean-Marcel Garin
Jean-Claude GUERRAZ
Serge PETIT - Nicole VEILLET

IMPOTS

Resp. Nicole VEILLET
Pierre ANDRÉ - Jean-Marcel Garin
Jean-Marc RENARD
Serge PETIT
Membre extérieur
Maurice VIVIAND
Membres suppléants nommés
BOGEY Serge - DAGAND Louis
CARRIER Germaine
PACCARD Raymonde
GROSJEAN Gilbert
BRAGAGNOLO Jacques (Héry)

COMMUNICATION

Resp. Bernard JUILLET
Bernadette BOSSON
Georges GROSJEAN
Christine MATHIEZ
Jean-Marc RENARD
Serge PETIT
Nicole VEILLET

ENVIRONNEMENT

Resp. Serge PETIT
Bernadette BOSSON
Emmanuel BRUNIER
Chantal DEGOUL
André GRELLIER
Christine MATHIEZ
Gilles MIÈGE
Nicole VEILLET

ÉCOLE/CANTINE

Resp. Nicole VEILLET
Bernard JUILLET

SPORTS/JEUNES

Resp. Jean-Marc RENARD
Bernadette BOSSON
Georges GROSJEAN
Jean-Claude GUERRAZ
Christine MATHIEZ

C.C.A.S.

(Centre Communal
d'Action Sociale)
Resp. Georges GROSJEAN

Bernadette BOSSON
Georges GROSJEAN
Jean-Claude GUERRAZ
Christine MATHIEZ
Jean-Marc RENARD
Serge PETIT
Nicole VEILLET

Membres nommés
Marie-Louise BOGEY
Simone BOGEY
Joseph DAGAND
René DUPART
Marcel GROSJEAN
Guy MAURY
Christian TISSOT

**Représentants
du Conseil
Municipal aux
Syndicats
Intercommunaux**

**Délégués de la Communauté
de Communes
du Pays d'Alby (C.C.P.A.)**
Titulaires : ARMAND Jacques
PETIT Serge
GARIN Jean-Marcel
Suppléants : DEGOUL Chantal
JUILLET Bernard

**Délégués au Syndicat
Intercommunal
pour le Traitement des Ordures
de l'Albanais (S.I.T.O.A.)**
Titulaires : ANDRÉ Pierre
RENARD Jean-Marc

**Délégués au Syndicat
Intercommunal de Secours
de l'Albanais (S.I.S.A.)**
Titulaires : FORGNONE Lucien
BRUNIER Emmanuel
Suppléants : PETIT Serge
GUERRAZ Jean-Claude

**Délégués au Syndicat
Intercommunal
de Préscolarisation des
communes de
Chainaz-les-Frasses, Cusy
et Héry-sur-Alby (SIPRES)**
Titulaires : ARMAND Jacques
VEILLET Nicole
MATHIEZ Christine
Suppléant : JUILLET Bernard

**Délégués au Parc Naturel
Régional des Bauges (P.N.R.)**
Titulaire : BESSON Bernadette
Suppléant : GARIN Jean-Marcel

**Délégués
au Conseil d'Ecole
(école élémentaire)**
Titulaire : VEILLET Nicole
Suppléant : JUILLET Bernard

**Délégués au Syndicat
d'Electricité et d'Equipement
de la Haute-Savoie (SELEQ 74)**
Titulaire : PETIT Serge

**Délégués à la Révision
des Listes Electorales**
Titulaire : GARIN Jean-Marcel
Suppléant : FOSSORIER Henri

EDITORIAL

C'est désormais sous une forme nouvelle que vous est proposé le Bulletin Communal annuel conçu par l'équipe municipale issue du scrutin de juin 1995, il a pour tâche de répondre au besoin légitime d'informations de la population de Cusy.

Nous espérons que les efforts conjugués de chacun ont abouti à une revue que vous aurez plaisir à parcourir : le Bulletin se veut le recueil d'une année de vie communale, les nouvelles ponctuelles vous étant désormais proposées trimestriellement dans "Cusy-Infos" dont vous avez découvert le n° 1 à l'automne dernier.

Cusy, symbole de dynamisme, a vu nombre de ses projets prendre tournure en 1995 :

- l'achèvement de l'immeuble de douze logements locatifs qui marque la naissance de notre Centre-Village,

- l'extension du Foyer Communal rendue nécessaire par la richesse de la vie associative,

- la nouvelle chaufferie au bois déchiqueté, à énergie renouvelable, écologique et propre dont le choix s'inscrit parfaitement dans le cadre du Parc Naturel Régional des Bauges dont notre commune fait partie intégrante,

- l'ouverture d'une quatrième classe maternelle porte à huit le nombre total des classes des écoles primaires et maternelles.

De toute cette vitalité, ce Bulletin veut vous rendre compte et de notre désir de remplir notre rôle d'élus avec un maximum d'efficacité, au sein d'une équipe soudée.



De gauche à droite :

Au premier rang : J.C. GUERRAZ - J. ARMAND - N. VEILLET - S. PETIT

Au deuxième rang :

**J.-M. GARIN - P. ANDRÉ - A. GRELLIER - C. DEGOUL - E. PETIT
J.-M. RENARD - C. MATHIEZ - G. GROSJEAN - B. BESSON - G. MIÈGE - B. JUILLET**

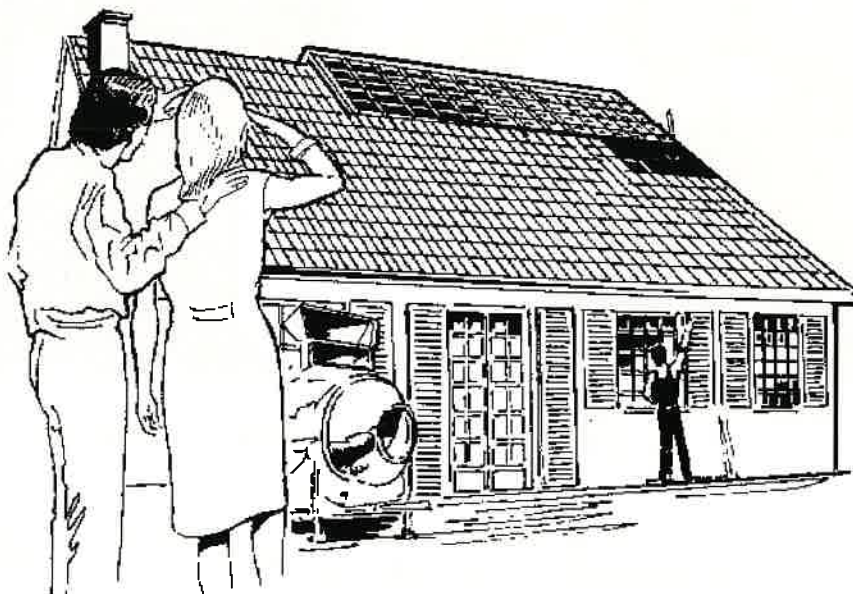
Certificats d'urbanisme 95

URBANISME

- M. François BRUNIER, terrain aux Mièges.
- M. Robert BONNEVIE, terrain aux Chavonnes.
- Mme SAGE, terrain aux Chavonnes.
- Mme DUPENLOUP, terrain aux Chavonnes.
- M. Georges GROSJEAN, Les Mièges, terrain aux Chavonnes.
- M. Roger DANIEL, terrain à Balèvaz.
- Consorts MOREL, terrains aux Massettes. Avis favorable pour 2 lots.
- Mme Joëlle KOSMAL, terrain à Pételats.
- Mme Françoise GROSJEAN, terrain à Bellegeois (renouvellement).

Permis de construire 95

- M. Jean-Christian LIMOGÉ, La Muffat. Garage.
- M. Honoré GIRAUD, Bellegeois. Habitation.
- M. Gérald DEGOUL, La Muffat. Rénovation.
- Commune de CUSY, La Pallud, 3 bâtiments dans la ZAC.
- M. Jacques MARXER, Les Parisiens. Habitation.
- M. Patrice GROSDAILLON, Lachat. Abri.
- M. Frédéric GIACOBONE, Les Mièges. Abri à voiture et à bois.
- Mme Raymonde PACCARD, La Pallud. Habitation.
- M. Emmanuel BRUNIER, Les Crêts. Rénovation.
- M. Régis CONCHON, Les Mièges. Habitation.
- M. Patrick GUÉRIN, Les Parisiens. Habitation.
- M. Yves MASAT, La Curiaz. Abri à chevaux.
- M. Philippe MERMOZ, Les Crêts. Garage.



CUSY A CHOISI LE BOIS

Le treize janvier dernier, en présence de nombreuses personnalités des deux départements savoyards, la municipalité et les habitants de Cusy ont inauguré leur toute nouvelle chaufferie au bois déchiqueté.

Desservant dans un premier temps les bâtiments communaux (foyers, ateliers) et les logements OPAC, elle pourra, vu la puissance installée, être très prochainement raccordée aux locaux commerciaux et appartements prévus dans la deuxième tranche d'aménagement du Centre Village. L'installation comprend :

- Un chaufferie bois de 450 KW,
- Un réseau de chaleur de 300 m.,
- Un stockage de combustible.

Cette réalisation n'est bien sûr pas le fruit du hasard ; elle résulte d'une réflexion globale menée avec l'A.H.S.D.E.S. (*) sur les ressources de notre région, les performances respectives des différentes filières énergétiques et les répercussions d'un tel choix sur votre environnement et l'économie locale.

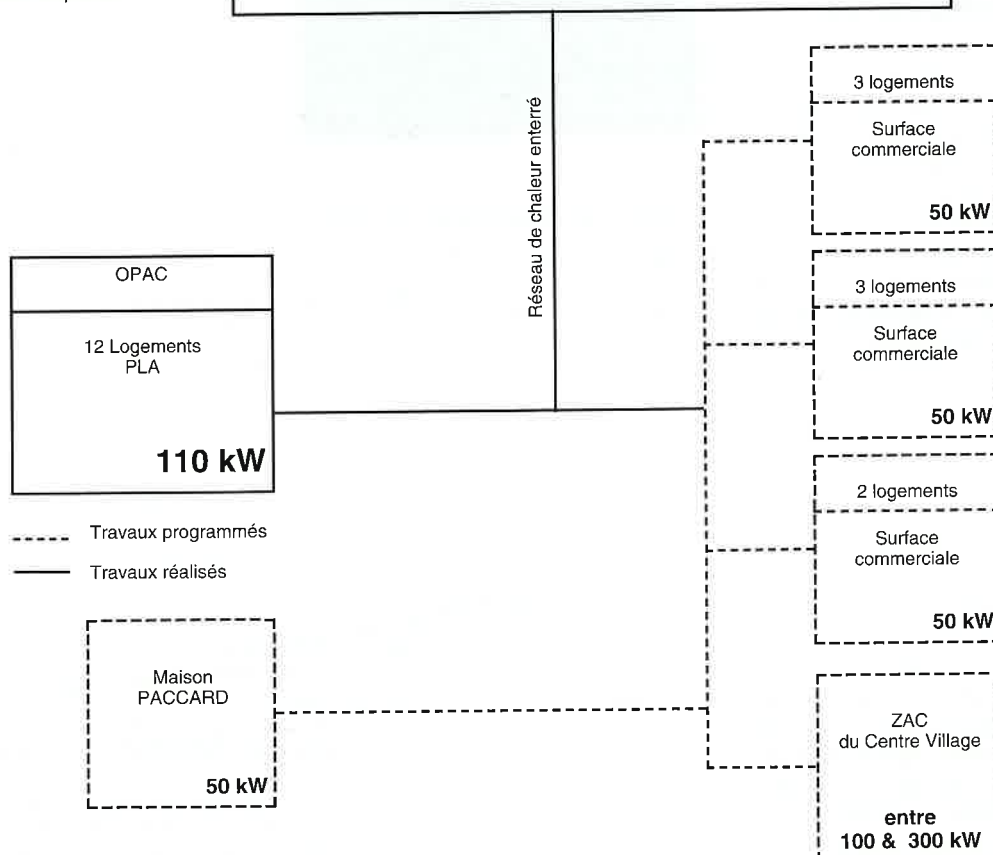
*** L'A.H.S.D.E.S.**
(Association Savoyarde pour le Développement de l'Energie Solaire et Des Energies Renouvelables)
9, avenue du Pont de Tasset
74960 Meythet
(Tél. 50.67.17.84),
est une association loi 1901, intervenant par des conseils et des informations gratuites auprès des particuliers et, une assistante technique aux collectivités locales pour la maîtrise de l'énergie et le développement des énergies renouvelables.

Elle travaille dans les domaines du bois énergie, de la valorisation des déchets, de l'électricité solaire du chauffage et de l'eau chaude solaire, de la maîtrise de l'énergie.

Futur stockage d'un an de consommation soit 600m ²	Bois	450 kW
	Stockage tampon	Chaufferie

COMBUSTIBLE : Plaquettes forestières
Sous-produits de scieries
Bois de récupération

FOYER COMMUNAL 150 KW		
Salle de Judo	Cinébus	Danse
Salle polyvalente Réunions - Bals		Bibliothèque



----- Travaux programmés
—— Travaux réalisés

UNE ÉNERGIE BON MARCHÉ, UN "PLUS" POUR L'ENVIRONNEMENT

Notons également qu'en contrepartie d'un investissement plus lourd au départ * - mais raisonnablement financé par l'A.D.E.M. (Agence pour le Développement et la Maîtrise de l'énergie) - et de quelques astreintes (chargement de Stocks, tampon de plaquettes, enlèvement des cendres, ramonages), cette filière offre des performances des plus intéressantes au regard du coût moyen des énergies en KWH de chauffage.

De plus, son exploitation crée une activité locale supérieure (complément de revenus possible pour les propriétaires forestiers, les agriculteurs) et s'inscrit dans une perspective d'aménagement du territoire et de protection de l'environnement.

En effet, l'entretien de nos forêts, de nos parcours forestiers et de nos sentiers de promenades valorise notre patrimoine touristique, et, la mise en place d'une chaudière très performante (nouvelle configuration) contribue à une diminution des rejets polluants.

* Les études comparatives montrent que le réseau électrique dont les collectivités locales ont à la charge le renforcement est loin d'être toujours la meilleure solution. Les coûts de fonctionnement réduits et les économies locales de la filière bois peuvent (souvent l'emporter).

**CUSY
A CHOISI
LE BOIS**

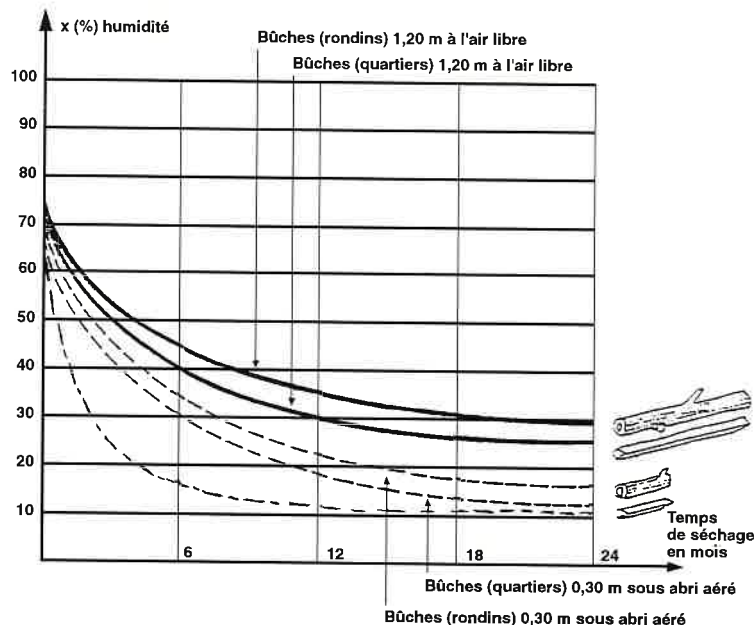
FACILE A SÉCHER, FACILE A UTILISER, AVANTAGEUSE : LA PLAQUETTE

Rémanents de coupes forestières, résidus d'élagages ou de scieries (palettes réformées) constituent autant de sources locales et renouvelables garantissant une certaine indépendance énergétique. Une opération de broyage, réalisée sur des bûches pouvant atteindre 20 centimètres de diamètre permet l'obtention de petites particules aplatis de l'ordre du cm, appelées PLAQUETTES. Ce conditionnement conduit à un séchage rapide (Trois mois contre deux ans pour du bois en rondins sous abri), une combustion plus performante, une mécanisation plus poussée et donc une meilleure autonomie. En effet, il faut savoir que la filière bois en Rhône-Alpes génère plus de bois qu'elle n'en consomme et produit chaque année des quantités impressionnantes de déchets (de l'ordre de 1.600.000 tonnes), généralement non valorisées ; ce qui équivaut à la perte d'environ 240.000 T.E.P. (Tonnes Equivalents Pétrole).

Energie	Prix mini TTC	Prix maxi TTC
BOIS	0,10	0,25
CHARBON	0,15	0,28
FUEL	0,18	0,25
GAZ NATUREL	0,20	0,25
G.P.L.	0,47	0,55
ELECTRICITÉ EJP avec chaudière électrofioul	0,44	0,55
ELECTRICITÉ	0,72	1,18

Essences de bois	Densité 15% d'humidité	Masse moyenne du stère 25% d'humidité
Charme	0,8 à 0,9	400 à 500 kg
Chêne	0,8 à 0,9	380 à 480 kg
Hêtre	0,6 à 0,9	350 à 450 kg
Châtaignier	0,6 à 0,8	350 à 400 kg
Bouleau	0,6 à 0,7	300 à 400 kg
Tilleul	0,5 à 0,6	300 à 350 kg
Peuplier	0,4 à 0,6	250 à 350 kg
Pin	0,5 à 0,7	300 à 400 kg
Mélèze	0,6 à 0,7	300 à 400 kg
Epicéa	0,4 à 0,6	250 à 350 kg
Sapin	0,4 à 0,6	250 à 350 kg

TEMPS DE SÉCHAGE DU BOIS



ÉQUIVALENCES ÉNERGÉTIQUES

Pour des rendements de chaudières équivalentes, 1m³ de fioul domestique (10 hl) donnera autant de chaleur que :

- 7 stères de bois feuillus durs et secs, tels que le hêtre, le chêne, le charme...
- 9 stères de bois feuillus tendres et secs comme le bouleau, le tilleul, le peuplier...
- 10 stères de bois résineux secs : le douglas, le pin maritime, l'épicéa par exemple,
- 9 à 10 m³ (3 tonnes) de plaquettes de bois déchiqueté à 35 % d'humidité,
- 2,2 tonnes de granulés de sciures (3,5 m³).
- 1 m³ équivalent bois rond : c'est un m³ réel ou "plein", en opposition au stère qui est un m³ de bois empilé (y compris les vides entre chaque morceau de bois).
- 1 MAP : m³ de plaquettes apparent : en broyant un stère, on obtient de 1,5 à 1,7 MAP.
- 1 stère de bois vert = 600 kg
- 1 stère de bois sec à 25 % = 400 kg
- On mesure également la tonne de matière sèche et la tonne de matière fraîche. Celle-ci prend en compte le taux d'humidité du bois qui est de 50 à 60 % au moment de la coupe tandis que le taux d'humidité du bois "sec à l'air" est de 20 à 25 %, dix-huit mois après la coupe.
- La quantité de chaleur dégagée par la combustion complète de 1 kg de bois varie très peu suivant les essences mais beaucoup en fonction de la densité du bois et de son humidité. On la mesure par le pouvoir calorifique qui est la quantité de chaleur dégagée par la combustion complète de 1 kg de bois.
- 1.000 kcal = 1,16 Kwh ; le pouvoir calorifique est exprimé en kilocalorie ou en kilowattheure. Les résineux ont un pouvoir calorifique un peu supérieur à celui des feuillus, à humidité égale. Mais à l'abattage, les résineux sont plus humides (55 à 60 % de teneur en eau) que les feuillus (45 à 50 %).

Systemes Solaires N° 46-47 - Mai/juin 1989 - 13

CUSY A CHOISI LE BOIS

Bilan Énergétique

PUISSANCE

Foyer communal + atelier	1^{re} tranche réalisée	50 Kw
OPAC (12 logements)		110 Kw
Surfaces commerciales + bureaux	2^e tranche	80 Kw
Logements	1997	70 Kw
Maison Paccard		50 Kw
	total	460 Kw

Puissance installée 450 Kw

CONSOMMATION

Foyer + ateliers	207.500 Kwh
OPAC (12 logements)	152.000 Kwh
Surfaces commerciales + bureaux	111.000 Kwh
Logements	97.000 Kwh
Maison Paccard	70.000 Kwh
Total annuel	637.500 Kwh

on a 3200 Kcal/Kg à 25 % humidité
2800 Kcal/Kg à 30 % humidité
densité 320 kg/m³ à 25-30 % humidité.

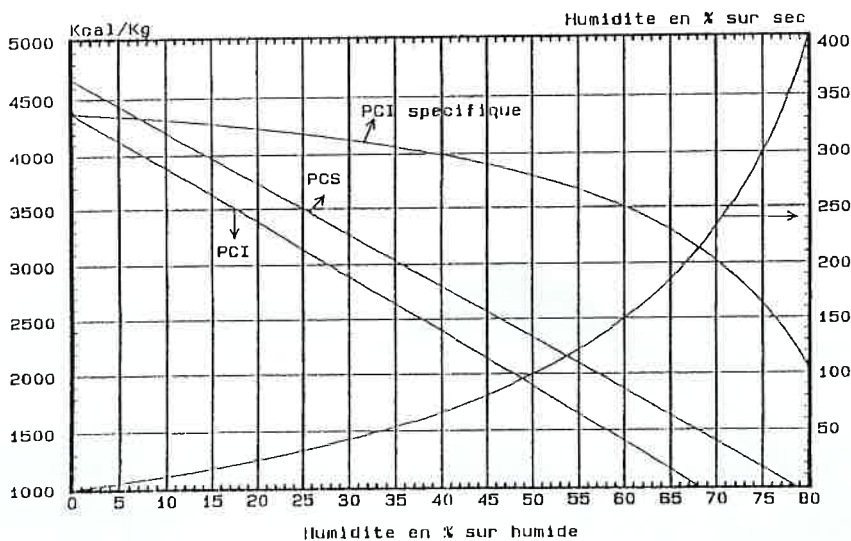
- 1 Kwh : 3600 Kj
- 1 Kcal : 4,18 Kj
- 1 Kwh : 3600 = 861 Kcal
4,18

Besoin : 637.500 Kwh x 861
548 887 500 Kcal
à 25 % humidité/3200 :
171.527 kg de bois
soit 536 m³ le bois

à 30 % humidité/2800 :
196.031 kg de bois
soit 613 m³ le bois

**Donc besoin maximum
à l'issue de la 2^e tranche
= environ 200 tonnes de bois
(= 600 m³).**

COMBUSTION DU BOIS POUVOIRS CALORIFIQUES EN FONCTION DE L'HUMIDITÉ



P.C.I. : Pouvoir Calorifique Inférieur.....
P.C.S. : Pouvoir Calorifique Supérieur... dépend de la densité du bois et de l'efficacité de la chaudière
P.C.I. spécifique : C'est l'expression du P.C.I. ramené à 100% de matière sèche. On voit qu'il est pénalisant d'utiliser du bois à plus de 50% d'humidité

Cette réalisation est à sa place dans le cadre de la politique énergétique régionale. Le léger surcoût d'investissement à la charge de la commune est largement compensé par les répercussions économiques en harmonie avec le caractère touristique et rural de Cusy

A PROPOS DU FOYER COMMUNAL

Au départ, des chiffres qui parlent d'eux-mêmes :

- **Danse** : 98 adhérents,
- **Gymnastique** : 73 adhérents,
- **Judo** : environ 100 adhérents,
- **Cinébus** : moyenne de 50 spectateurs par projection,
- **Bibliothèque** : environ 400 lecteurs.

C'est dire la bonne santé de nos associations culturelles et sportives qui d'année en année ne cessent de voir le nombre de leurs adhérents s'accroître...

Toutes ces activités ne pouvant s'exercer simultanément dans le foyer communal, il s'est avéré indispensable (et vital) de réfléchir à

l'agrandissement de celui-ci, sous peine de voir s'expatrier ou disparaître des pôles d'animation majeurs de la commune.

Ajoutons à cela l'apparition de nouvelles directives ministérielles imposant des normes spécifiques à la pratique de la danse : plancher flottant, sanitaires en sont quelques-unes. Quiconque veut passer outre ce décret est passible d'amende et court le risque de voir fermer les locaux (municipalité, responsables et professeurs).

Enfin, il nous a paru primordial d'inclure la bibliothèque dans le projet, celle-ci, victime de son succès, devenue trop exigüe, trop vétuste, et vouée à la démolition dans le schéma de restructuration du centre-village.

Nous avons retenu la conception actuelle du bâtiment car elle nous a séduits par l'utilisation judicieuse de l'espace et son astucieuse capacité à grouper trois projets en un seul :

- en rez-de-chaussée, une **bibliothèque** de 100 m², spacieuse et fonctionnelle, équipée de meubles appropriés, propice à l'accueil "*tout public*", notamment celui des classes primaires et maternelles (8 classes).

- à l'étage, un **espace polyvalent** en 175 m² que se partageront danseurs, gymnastes et cinéphiles :

- * **côté danse** : un parquet sur

double lambourdage a été posé conformément à la réglementation en vigueur, l'association "*Familles Rurales*" participant financièrement à l'achat d'équipements complémentaires : glaces, barres, sono...

- * **la partie cinéma**, quant à elle, sera dotée de gradins (environ 90 places) montés bénévolement par l'association Ubac-cinéma et qui seront équipés par la suite de sièges confortables.

Cette nouvelle aile polyvalente permet de libérer la salle adjacente dorénavant exclusivement consacrée au judo.

Les activités danse et judo se partageront sanitaires et vestiaire (2), équipés de douches et lavabos.

A nouveau bâtiment, nouveau chauffage, plus performant... Celui-ci est assuré par la toute nouvelle chaufferie au bois déchiqueté (voir article en pages précédentes).

Convaincue de l'importance de soutenir et d'encourager les activités culturelles et sportives dans le village en les dotant d'équipements fonctionnels et de qualité, la municipalité a mis toute sa volonté à faire aboutir ce projet avec le concours du Conseil Général et le Foyer Communal trouve ici sa véritable vocation : être un centre de vie ouvert à tous, petits et grands, un lieu de convergence et d'échanges...



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Sa mission : porter le souci de la vie sociale de l'ensemble des habitants de la commune, et en priorité auprès de ceux rencontrant des difficultés passagères ou non, dans un esprit de solidarité.

Il souhaite s'impliquer dans une démarche dynamique auprès de l'ensemble des élus, des membres des commissions, pour améliorer **dans le quotidien** la vie de chacun et travailler sur de **nouveaux objectifs**.

En charge du secteur "**Personnes Agées**" avec bien sûr le repas annuel du C.C.A.S. et les colis de Noël, il aura le souci de res-

ter à l'écoute des besoins des Anciens et sera attentif à ceux qui, quotidiennement, sont présents à leurs côtés.

Chômage - R.M.I. (revenu minimum d'insertion)

Cusy n'échappe pas à ce "*mal du siècle*"... Qui ne connaît aujourd'hui dans son entourage (famille, amis, relations...) des personnes en difficulté, en inactivité plus ou moins longue et forcée ?

Le C.C.A.S. se préoccupe également de ce secteur et tentera d'apporter quelques réponses, en partenariat avec différents intervenants professionnels. Dans le prochain CUSY-INFOS sera développée l'initiative de la Communauté de Communes en faveur de l'emploi avec l'embauche de Pascal Dupille, agent de développement local.

Ainsi, les objectifs "*communaux*" évoqués ci-dessus se feront en collaboration étroite avec ce qui se met en place au sein de la commission sociale de la Communauté de Communes. Dernièrement, cette commission cantonale a organisé une formation sur l'organisation administrative des affaires sanitaires et sociales et plus particulièrement sur l'éventail des différentes aides sociales accessibles aujourd'hui.

Le C.C.A.S. de Cusy sera ainsi

plus performant face à la complexité de certaines situations actuelles et sera à même d'apporter réponses et conseils.

RAPPEL :

Des permanences d'accueil ont vu le jour en mairie depuis le mois de décembre.

Les 1ers lundi de chaque mois de 17 h. à 19 h. au 1er étage de la mairie.

Prochaine permanences :

- lundi 4 mars
- lundi 1er avril
- lundi 6 mai

Celles-ci vous seront systématiquement communiquées par voie d'affichage. N'hésitez pas à venir pour une aide aux papiers, aux formulaires, obtenir des renseignements sociaux. Si besoin est, vous serez aiguillés vers des professionnels. Il est entendu que la plus grande confidentialité est assurée.

URGENT :

- Vous disposez de petits logements (2 pièces) que vous souhaitez louer même après travaux.

- Vous avez besoin d'une aide ponctuelle, petits travaux divers, jardinage, ménage.

Contacter le C.C.A.S. en Mairie 50.52.50.48.

L'A.D.M.R. A VOTRE SERVICE

Pour l'aide auprès des personnes âgées - handicapées et des familles, faites appel à l'A.D.M.R. association cantonale.

Quatorze aides ménagères et une travailleuse familiale assurent quotidiennement ce service, financé en partie, selon les ressources du foyer, par la participation des caisses de retraite et d'allocations familiales, les mutuelles.

Le bureau de l'association est ouvert chaque après-midi à la Maison du Pays à Alby-sur-Chéran, au N° Tél. 50.68.10.12 (13 h 30/17 h 30).

N'hésitez pas à contacter la permanente, Mme JACQUET, pour obtenir tous renseignements. De plus les délégués de Cusy se tiennent à votre disposition pour vous conseiller : Marie GROSJEAN "*Chef-Lieu*" - Agnès et René DUPART "*Les Parisiens*" - Bernadette BESSON "*Lotissement le Clos*" - Marie-Thérèse et Joseph DAGAND "*Lachat*".

SPORTS : LES JEUNES ENTRENT DANS LA COMMISSION

Le samedi 16 décembre 1995, la Commission Sport et Action Sociale avait invité 90 jeunes de 13 à 16 ans à une réunion-débat afin de discuter de leurs souhaits en matière de sport et d'équipements sportifs, ainsi que de leur active participation au sein de cette commission. Sur 90 jeunes invités, 25 ont répondu "présent".

En présence des associations responsables de jeunes (judo, ping-pong, danse, ado) le débat a pu commencer. Le but de cette rencontre étant de laisser la parole aux jeunes, le moins que l'on puisse dire c'est qu'ils n'ont pas été avares de propos et de questions. Tous se sont exprimés et nous avons pu constater que leurs esprits se rapprochaient beaucoup des idées évoquées par les membres de la Commission Sport lors de précédentes réunions. Il ressort de cet échange qu'avant tout il convient de mettre à la disposition des jeunes de Cusy une plate-forme "*multisports*" (foot,

basket et volley ball). Nous avons donc discuté de ce projet et il faut reconnaître que l'ensemble des jeunes ont "*la tête sur les épaules*". En effet, aucun ne souhaite de structures luxueuses ou surdimensionnées, mais tous désirent tout simplement un endroit aménagé pour pouvoir en toute tranquillité "*taper dans le ballon*" et se rencontrer.

Nous avons proposé aux jeunes de participer à la Commission Sport et d'élire leurs représentants afin que ceux-ci puisse travailler avec nous. Six d'entre eux se sont proposés et ont été élus par leurs camarades.

**KOSMAL Christophe
NICOD Richard
GOEURIOD Julien
DEBIESSE Rémi
JAMET Mathieu
REY Olivier**

Ils sont maintenant le relais entre la municipalité et l'ensemble des jeunes.

Le Parc naturel régional du massif des Bauges a été officiellement créé le 7 décembre 1995

**PARC NATUREL
RÉGIONAL
DES BAUGES**

LE LOGO

Ce logo représente (en plus acéré) les formes des montagnes du massif des Bauges se reflétant dans l'eau des deux plus grands lacs de France. Les cinq pointes correspondent aux cinq accès (cols du Frêne, des Prés, de Plaimpalais, vallée du Chéran, col de Leschaux) on peut aussi voir une évocation très stylisée de la feuille d'érable, arbre fétiche dont le bois permit la création de "l'argenterie des Bauges". L'étoile est le symbole des parcs naturels régionaux. L'ensemble traduit une image dynamique du massif.



**Parc
naturel
régional
du Massif
des Bauges**

LE MASSIF DES BAUGES

Un massif bien individualisé... et bien entouré. Un milieu authentique et préservé... mais peu valorisé. Un espace fragile, menacé par la déprise agricole. Des secteurs économiques diversifiés... mais fragiles.

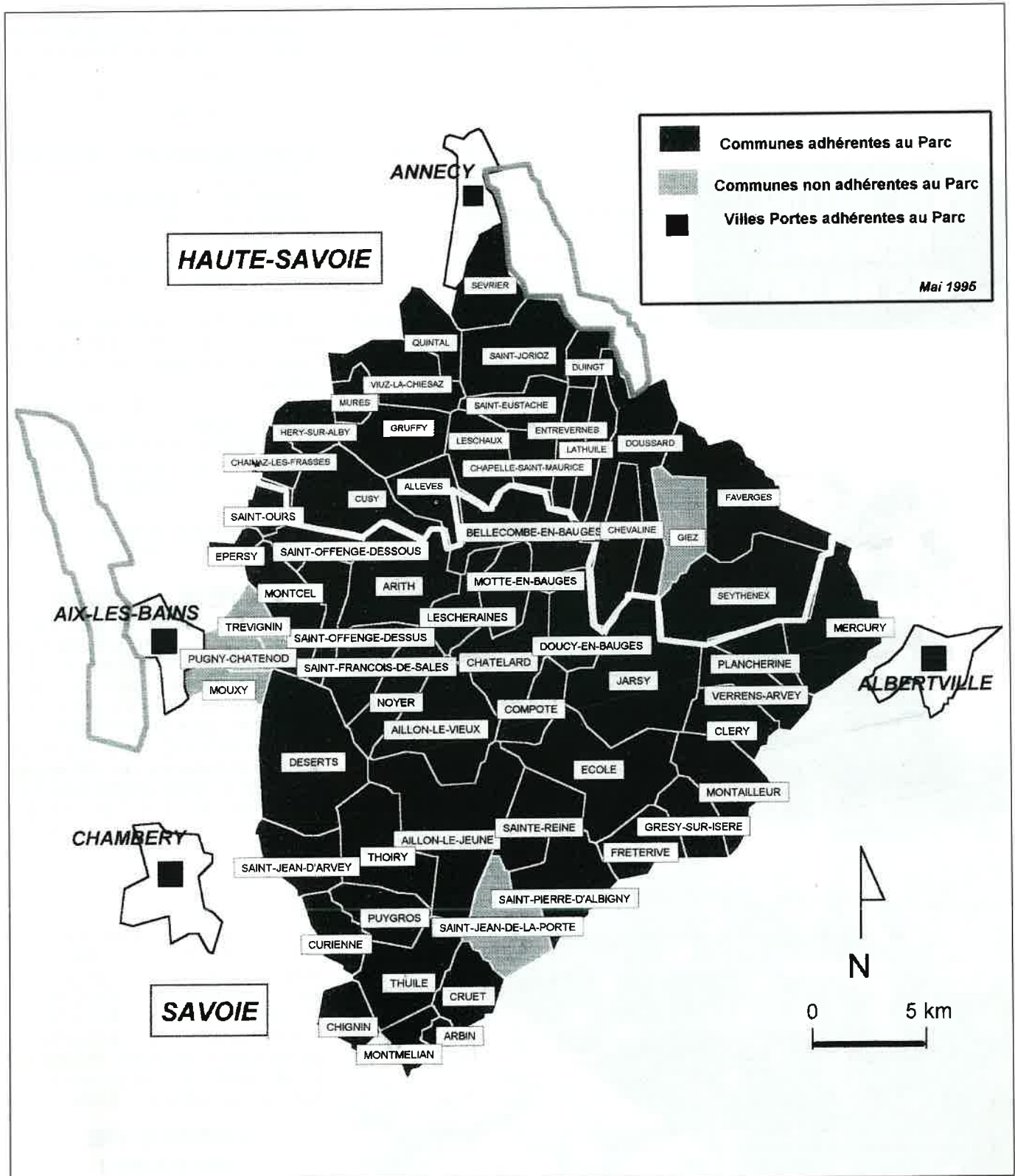
Lors de l'inauguration



La carte d'identité

PARC NATUREL RÉGIONAL DES BAUGES

- Superficie : 80.000 hectares (dont 2/3 en Savoie et 1/3 en Haute-Savoie).
- Population totale : 460.000 habitants (pour moitié en Savoie et moitié en Haute-Savoie).
- 57 communes (37 en Savoie et 20 en Haute-Savoie).
- Villes portes : 4, soit 150.000 habitants.
- 300.000 habitants vivent à moins de 10 minutes de voiture des limites du parc.



Les objectifs du Parc

● **PRÉSERVER UN ESPACE AUTHENTIQUE**, riche de son patrimoine naturel et culturel, et un cadre de vie agréable... source de vitalité économique et d'attractivité.

Les actions du Parc viseront à :

- ⇒ accompagner les communes pour la gestion des espaces naturels sensibles ;
- ⇒ organiser une bonne synergie entre le Parc et les espaces protégés ;
- ⇒ intégrer les travaux d'aménagement à leur environnement ;
- ⇒ la gestion et l'entretien de l'espace par les agriculteurs ;
- ⇒ gérer la fréquentation touristique, pour mieux accueillir tout en respectant le milieu ;
- ⇒ faire connaître, aimer, respecter le massif des Bauges par une éducation à l'environnement ;
- ⇒ réhabiliter et mettre en valeur le patrimoine rural des Bauges : paysages, architecture, savoir-faire... pour en faire un réel outil de développement ;



- ⇒ maintenir le capital paysager et la qualité du bâti : accompagner les communes dans une démarche de qualité paysagère et architecturale, et maîtriser le développement de l'urbanisation diffuse.

● **REVITALISER ET DYNAMISER L'ESPACE**, pour un massif accueillant et un développement économique équilibré :

- ⇒ agriculture : mieux valoriser les produits du terroir de qualité et renforcer les filières de commercialisation ;
- ⇒ filière bois : renforcer les liens entre les différentes branches de la filière (exploitants, scieurs, entreprises) ;
- ⇒ maintenir les activités économiques fragiles ;
- ⇒ des actions auprès des professionnels et des institutions du tourisme pour une meilleure structuration et une offre de produits touristiques de qualité permettant de renforcer l'image du massif.

**PARC NATUREL
RÉGIONAL
DES BAUGES**



LA FÊTE DU PARC

Toute naissance se doit d'être fêtée, celle du Parc n'échappera pas à la règle. Cependant, il faudra attendre les beaux jours, plus propices aux réjouissances. Ce sera l'occasion, pour la nombreuse famille des habitants, de se réunir, de prendre conscience de son appartenance à cette entité géographique que forme le Parc. Durant deux semaines, la "charte du Parc" sera portée de commune en commune, pour arriver au centre du massif dans une grande fête populaire.

Cusy se devra de participer de tous ses marcheurs, coureurs, vététistes, cavaliers et autres sportifs, pour prendre le relais de Chainaz et colporter jusqu'à Arith par la montagne de Bange. Les enfants seront aussi concernés : le Parc est un des outils de leur avenir. Rendez-vous au début juin 1996.

**LONGUE VIE
AU PARC !**

**EMBELLISSONS
NOTRE VILLAGE
NOS MAISONS**

Nous préférons le terme "embellissement" à celui de fleurissement parce qu'il intègre davantage la notion d'environnement.

De la concordance entre maison, jardin et alentours découlera l'ambiance d'un lieu en harmonie avec son terroir.

Notre maître-mot : "la recherche du naturel"... Plus une harmonie est simple, discrète, mieux elle s'intègre dans un cadre champêtre.

**Anatole,
notre jardinier nous suggère**

- N'hésitez pas à mélanger plantes vivaces et annuelles !
- Pensez à valoriser "l'existant" : haie, clôture, bosquet...
- Evitez la dispersion des massifs à travers le terrain et la trop grande disparité des variétés de fleurs !
- Pensez à utiliser la pelouse en y plantant des arbres et des arbustes qui pourront servir de fond pour mettre en valeur des massifs fleuris.

LISTE DES TREIZE LAURÉATS
Résultat du concours communal 1995
des maisons fleuris.

- 1^{er}) Suzanne CARRIER "Les Mièges".
- 2^e) Jeanne REY "Les Crêts".
- 3^e) ex-aequo :
Christine REY "Les Parisiens".
Maire-Noëlle GIORIA "Lachat".
- 5^e) Jacques GRENIER "Le Pré du Sang".
- 6^e) Fanfan CARRIER "Les Mièges".
- 7^e) Cécile KELLER "La Pallud".
- 8^e) Maire-Louise FOESSEL "La Troppaz".
- 9^e) Josette ARNAUD "La Combe".
- 10^e) Valérie COLLET "Les Rey".
- 11^e) Raymonde PACCARD "La Pallud".
- 12^e) Yvonne MABBOUX "Bellegeois".
- 13^e) Evelyne SÉNÉCHAL "La Troppaz".

Jury composé d'élus de la Commission "Environnement", de professionnels de l'horticulture et d'un touriste.

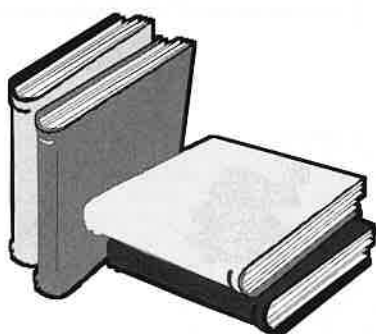


Anatole notre jardinier félicite les personnes qui ont mis leur enthousiasme et leur plaisir à offrir un cadre de vie agréable et accueillant aux habitants et vacanciers et remercie les professionnels pour leurs conseils et leurs encouragements.

Chaque année plus nombreux pour l'embellissement du village... C'est le souhait de la Commission Environnement du Conseil Municipal qui invite tout un chacun à venir retirer dès aujourd'hui en mairie un bulletin d'inscription au concours communal et à s'inscrire également au concours intercommunal des maisons fleuris.
(Inscriptions dans Passerelle).



LA BIBLIOTHÈQUE



RAPPORT D'ACTIVITÉ OCTOBRE 1994 OCTOBRE 1995

Durant l'exercice octobre 1994/octobre 1995, 98 familles se sont inscrites à la Bibliothèque de Cusy.

Une douzaine de familles sont extérieures à Cusy (touristes, communes avoisinantes).

Cela représente 301 lecteurs (169 adultes, 132 enfants).

Il faut y ajouter les 7 classes des écoles primaires et maternelles qui ont toutes fréquentées la Bibliothèque (environ 180 enfants).

La Ruche d'été intercommunale et la Crèche d'Alby bénéficient de prêts de livres de la Bibliothèque de Cusy. Cette année, la Bibliothèque s'est enrichie.

de 129 livres pour adultes (67 achats, 62 dons)

de 128 livres enfants (123 achats, 5 dons).

La Bibliothèque est abonnée, actuellement, à une douzaine de revues, dont :

- 60 Millions de Consommateurs
- Alpes
- J'aime Lire
- Les belles histoires de Pomme d'Api
- Wakou
- Géo.

Les Bibliothécaires désirent développer ce secteur.

A ce jour, la Bibliothèque compte 2000 livres pour adultes et 1500 livres pour enfants, auxquels s'ajoutent les 500 ouvrages prêtés trimestriellement par la Bibliothèque du Département.

Durant l'exercice écoulé, la Bibliothèque de Cusy a prêté 7859 ouvrages (2492 adultes, 5367 enfants). 2212 de ces volumes appartenaient à la Bibliothèque du Département.

BUDGET

Pour son fonctionnement, la Bibliothèque de Cusy a disposé de :

Recettes :

- Inscriptions	3.900,00
- Subvention Mairie	7.000,00
- Cotisation Ecole Primaire	600,00
- Cotisation Ecole Maternelle	300,00
- Participation Familles Rurales	3.000,00
- Bénéfice Expo-Vente	1.589,80
	16.389,80

Dépenses :

- Achat livres	13.164,95
- Abonnements	1.819,00
- Formation-Animation	450,00
- Fournitures	1.024,05
	16.458,00

Solde négatif : - 68,20 Francs

Les quatre bénévoles : M.-S. DELZANT, G. GAIMOZ, M.-N. GIORIA et N. VEILLET (responsable) ont donné 1069 heures pour la période citée.

PROJETS

Il est à rappeler que les locaux sont équipés par la Mairie (44.955,54^{f.}) et par le Conseil Général, via la Bibliothèque du Département (44.661,80^{f.}).

Une convention sera signée entre le Département et la Commune après la livraison du mobilier.

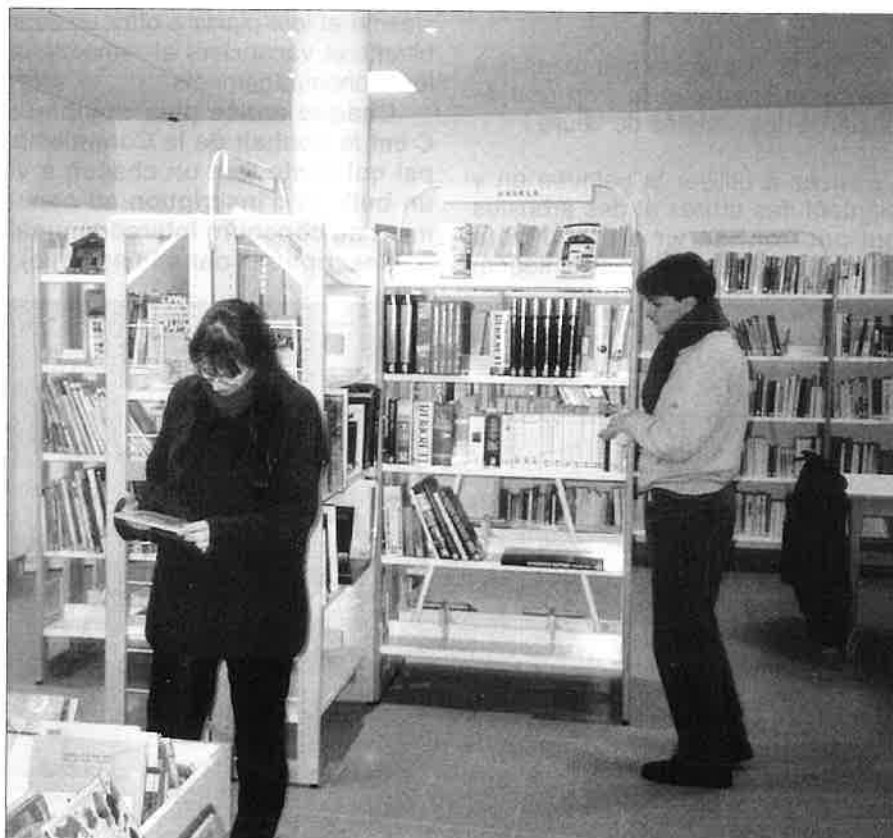
Par ailleurs, 14.000^{f.} de livres (encyclopédies usuelles et documentaires) sont attribués à l'ouverture des locaux par le Ministère de la Culture, via le Conseil Général.

La Bibliothèque espère également faire partie des bénéficiaires d'une subvention de 10.000^{f.} de la "Fondation de France" afin de s'équiper en ouvrages "large vision" pour les personnes mal voyantes.

Ces aménagements vont permettre un accueil bien meilleur du public et des huit classes des écoles primaires et maternelles.

Horaires :

Mardi 16 h 30 - 18 h 30
Vendredi 16 h 30 - 18 h 30
Samedi 17 h 30 - 19 h 00



**ASSOCIATION
FAMILLES
RURALES**

L'association "Familles rurales" de Cusy et communes environnantes vous propose diverses activités pour tous les âges : la ruche (juillet-août), la danse (à partir de 4 ans jusqu'aux adultes), le club des ados (à partir de la classe de 5e), la gym (hommes et femmes), le yoga, le ping-pong (enfants et adultes), la bibliothèque et le club "Joie de vivre" (pour nos aînés).

Si une ou plusieurs de ces activités vous intéressent, n'hésitez pas à venir nous rejoindre, vous serez les bienvenus. Voici les coordonnées des différents responsables à contacter :

- Ruche (centre de vacances en demi-journées à Chainaz-les-Frasses)

Resp. :
Gwénaëlle Chevallier, 50.68.13.43

- Danse (éveil, initiation, danse classique, jazz)

Resp. :
Christine Mathiez, 50.52.51.54
Joëlle Dagand, 50.52.53.52.

- Club des ados

Resp. : Cécile et André Keller, 50.52.55.49.

- Gym hommes

Resp. :
Antoine Gloria, 50.52.50.05.

- Gym douce

Resp. :
Marie-Sylvie Delzant, 50.52.52.57.

- Gym femmes

Resp. :
Joëlle Dagand, 50.52.53.52.

- Yoga

Resp. :
C. Mathiez, 50.52.57.01
Bernadette Besson, 50.52.51.72.

- Ping-pong (de septembre à fin mars)

Resp. :
Antoine Gloria, 50.52.50.05.



La Ruche 95

- Bibliothèque (nouveaux horaires mardi et vendredi de 16 h 30 à 18 h 30 et samedi de 17 h 30 à 19 h)

Resp. :
Nicole Veillet, 50.52.52.81.

- Club "Joie de vivre" (après-midi détente pendant l'hiver)

Resp. :
Marie-Louise Bogey, 50.52.52.14
Jeannette Dagand, 50.52.50.47.

Durant l'hiver, une vingtaine de retraités, jeunes et moins jeunes, se réunissent pour jouer aux cartes ou simplement parler ensemble tout en partageant gâteaux et boissons. Ces rencontres ont lieu au rez-de-chaussée du Foyer communal et sont annoncées par des affiches. Surveillez les panneaux (mairie, fruitière, etc.) si vous êtes intéressés !

En mars 1995, un après-midi au Macumba a eu beaucoup de succès et sera renouvelé ce printemps. Après avoir vendu des roses pour

la fête des Mères, une quinzaine d'ados de l'association ont fait un camp à Mèze fin août.

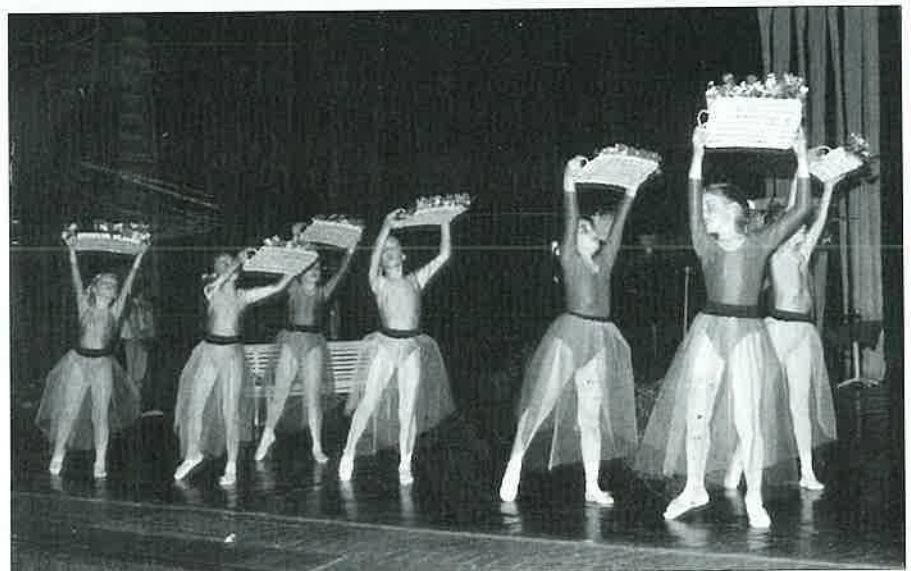
En septembre, ils constituaient un groupe de 30 jeunes, avec Cécile et André Keller pour les encadrer.

Il sera fait appel aux parents de manière ponctuelle pour une aide lors de leurs déplacements.

Ce groupe d'ados a vendu pendant 2 ans des brioches au moment du Téléthon.

"Familles rurales" a été, cette année, à l'origine du Téléthon 95, qui a réuni les associations de Cusy, Héry et Chainaz pour une marche pédestre entre les 3 villages et diverses animations tout l'après-midi du 2 décembre, ainsi que 2 concerts des 5 chorales du canton.

Ce fut une belle fête de solidarité avec les malades et leurs familles, qui nous permet d'espérer encore plus de participants l'année prochaine.



Juin 95 avec l'Ecole de Gruffy au Casino Grand Cercle à Aix-les-Bains



CUSY-JUDO

La Saison 95/96 bat son plein pour notre CLUB. Quelques 90 Licenciés cette année encore. Le FOYER Communal s'étant agrandi nous allons bientôt pouvoir reprendre notre grandeur de Tatami normal et surtout les entraînements avec plus de place. Nous pourrons aussi apprécier cette salle d'ici quelques mois et terminer de petits travaux tel que la peinture aux murs.

Nous préparons déjà notre Compétition Annuelle le TROPHÉE Daniel LEGROS. L'an passé notre Club l'ayant remporté devant Montmélian, Aix-les-Bains, Barby, Marcellaz, Frangy, La Ravoire, St-Pierre d'Albigny. Nos jeunes Judokas comptent bien récidiver cette année encore. Nous prévoyons d'inviter 12 CLUBS ce qui fera quelques 200 Judokas.

Du travail sur la planche pour l'équipe du Président Stéphane EFFRANCEY.

Voici quelques Résultats depuis la création du Club en 1978.

- Plus de 2150 médailles récoltées en Compétitions.
- 95 Coupes gagnées par Equipe.
- Une Championne Académique UNSS.
- Une trentaine de Champions de Savoie.
- Un Champion Régional.
- Un Vice-champion inter-régional + une participation au Championnat de France à Paris.
- Une Vice-championne de France F.S.G.T. à Aubry.

Pour Connaître notre Club.

- Président :** Stéphane EFFRANCEY.
- Vice-Président :** Michel DENIS.
- Trésorier :** André KELLER.
- Secrétaire :** Frédéric DELOCHE.
- Responsable Compétitions :** Georges FORGNONE.



**VÉLO-CLUB
DU PONT
DE L'ABIME**



Pour sa troisième année d'existence, le VCPA a réussi à faire sa place au sein des pelotons de vététistes.

Le nom du club est bien connu dans toute la région et le palmarès de l'année 95 est assez éloquent.

Voyons tout d'abord nos licenciés ; ils étaient neuf en 1994 et son passés à 11 en 1995. Six d'entre eux ont participé à de nombreuses compétitions dans toute la région.

Les épreuves organisées cette année 95 ont été :

- * la randonnée des deux ponts (65 participants),
- * les 3^e et 5^e étapes du Défi Nature,
- * la randonnée du Pont de l'Abîme (136 participants),
- * le Trial-VTT de la Foire d'Automne (17 participants).

La course de juillet a du être annulée car elle était en concurrence avec le Championnat de France couru à Val d'Isère à la même date.

Le bureau du club est composé de :

- Jean BALTHAZARD,
Président.
- Daniel BALTHAZARD,
1^{er} Vice-président
- Gilles DAGNIAUX,
2^e Vice-président.
- Norbert QUINT,
Trésorier
- Christophe VIRARD,
Trésorier-adjoint
- Nicolas THIERVOZ,
Secrétaire
- Yohan PASCAL,
Commissaire aux comptes

PALMARÈS 1995

- Prix de la ville d'Annecy : 4^e Vétéran
- La Grande Verte (Revard) : 7^e
- Championnat Régional : 13^e
- Défi Nature :
classement final Junior : 2^e
classement final Vétéran : 3^e
classement général : 9^e
- Prix de La Clusaz (Agneau) : 2^e
- La Crémaillère (Aix) : 4, 7, 8 et 15^e
- Prix de Cruseilles Vétéran : 2^e
Général : 5, 7 et 10^e
- La Féclaz : 5^e
- Prix de Barby (73) : 7^e



- Roc d'Azur (Mid Roc) : 25^e sur 1000
 - Prix de Rumilly en relais : 5^e
 - Prix d'Argonay en relais : 6 et 13^e
catégorie - 50 ans d'âge total : 4^e
catégorie - 50/70 ans d'âge total : 4^e
 - Prix de Groisy : 5, 8 et 15^e
vétérans : 2^e
- Soit un total de cinq podiums pour la saison

Rappel : Le trial-VTT 1995 a été remporté par Olivier REY, 2^e : Romain GUIGUE, 3^e Akim ARESKI et 4^e Fabien GUERS.

Pour la saison 1996, les coureurs auront des maillots grâce à deux partenaires.

Le club recherche un autre partenaire pour les cuissards, et vous invite à sa course qui se déroulera le Lundi de Pentecôte.



L'hiver en blanc L'été en couleurs Avec les Randonneurs du Chéran

L'hiver, au bout des raquettes, l'été à portée de mollets, la Montagne est toujours prête à envoûter par le charme de ses paysages, à offrir les secrets de sa vie sauvage, à éblouir par ses tapis floraux printaniers et estivaux, à fasciner par son manteau hivernal, à émerveiller par le chatoiement de ses teintes saisonnières et par les reflets de la lumière changeante des heures et des jours.

C'est le monde merveilleux dont profitent goulûment les Randonneurs du Chéran, ce monde si proche de la vue et pourtant si lointain et inconnu pour le bétotien du bas pays qui reste aveugle et sourd à l'appel des sommets.

Participer au Club des Randonneurs du Chéran, s'est prendre un élixir de jeunesse pour l'âge mûr, et pour tous, petits et grands. C'est partager des moments intenses d'amitié, c'est faire provisions de bons souvenirs, c'est accéder à la volupté de l'effort physique accompli, c'est décrocher sa tête des soucis. En résumé c'est vivre double ou triple les heures précieuses de la vie.

En toute saison, les rendez-



vous sont pris les Jeudis et les Dimanches avec :

- **de Janvier à Avril**, les randonnées à raquettes dans les immensités blanches de la montagne,

Le ski de fond sur les plus beaux tracés de la Savoie et du Jura.

- **de Mai à Novembre**, les randonnées pédestres, de tous niveaux, dans les différents massifs des Alpes du Nord.

Les jeunes de 10 à 15 ans ne sont pas oubliés. Le Club propose le Samedi après-midi, une école de ski de fond pour l'apprentissage de ce merveilleux sport qu'est le pas de patineur. A chaque semaine de vacances d'hiver (Février et Avril), des sorties raquettes sont organisées pour jouer aux "**Jeunes Trappeurs**". Durant l'été, ce sont plusieurs randonnées pédestres qui les hissent vers les sommets.

Les familles ont leur place dans les sorties programmées en été avec des horaires et des dénivelés appropriés.

En complément, un camp familial de vacances, durant 15 jours, début juillet, donne l'occasion de vacances agréables pour découvrir d'autres régions. Après les Pyrénées en 1995, ce sera la Vallée de la Clarée dans les Hautes-Alpes.

et un raid de 10 jours, fin Septembre, qui cette année, portera nos pas sur les traces du Catharisme, des rives de la Méditerranée

**RANDONNEURS
DU CHÉRAN**



Par une belle journée en juillet

RANDONNEURS DU CHÉRAN

aux Pyrénées ariégeoises en passant par les Corbières.

Des journées consacrées à entretenir ou créer des sentiers dont ils s'estiment les protecteurs pour faciliter les balades de tous.

Les randonneurs sont prêts à ouvrir leurs rangs. Ils vous attendent...

Faire de la rando avec le Club, c'est doubler son plaisir !!!

Renseignements auprès de **Bernadette BESSON, Albert FERROUD-PLATTET, Christine MATHIEZ, Guy MAURY** - et peut-être...

Avez-vous un voisin déjà adhérent ?



Un groupe de jeunes en sortie raquettes



Dans le vallon de Salle, une sortie famille

LES SAPEURS POMPIERS

Les sapeurs-pompiers de Cusy remercient les habitants de Cusy et Chainaz pour leur accueil lors de leur passage pour les calendriers 1996, et leur souhaitent une très bonne année.

En 1995 l'activité opérationnelle du corps se chiffre à 60 interventions soit une progression de 25 % par rapport à 1994.

De plus en plus sollicités, vos sapeurs-pompiers doivent en permanence se former et se recycler afin de remplir au mieux les missions qui leur incombent.

Cette année encore de nombreux stages, organisés, soit par le service départemental d'incendie et de secours soit par les centres de secours du département, ont permis aux personnels d'acquérir quelques spécialités (secours, montagne, secours en équipe, secours routier, radios transmissions, conduite hors chemins, etc.).

Le centre de secours de Rumilly nous permet également de pouvoir participer plus activement aux secours en nous comptant dans leurs effectifs de garde.

Enfin, il est à noter que le groupe d'étude pédagogique de la commission formation départementale s'est réuni à Cusy courant décembre. Cette commission composée d'officiers, de sous-officiers et caporaux volontaires et professionnels, met actuellement en place le schéma de formation initiale du sapeurs-pompiers.

Section J.S.P. Jeunes Sapeurs-Pompiers

En 1995, nos 14 J.S.P. ont participé à la rencontre organisée à Alby-sur-Chéran entre les sections de Alby, Rumilly et Seyssel.

Pour leur première participation, la combativité et la sportivité de nos jeunes a été remarquée et appréciée. Notons qu'au concours de manœuvre, notre équipe s'est classée seconde.

A l'occasion du 14 juillet à Cusy, les J.S.P. ont participé avec leurs aînés à une démonstration de sauvetage et de secourisme après un feu d'appartement. Ici encore, leur prestation a été appréciée à en croire la critique générale.

Enfin, il est à noter qu'à l'occasion du Téléthon, la section des J.S.P. de Cusy a participé aux 24 heures du parcours sportif organisées à Annemasse. Près de 500 kms ont ainsi été parcourus avec les sections de la Haute-Savoie et près de 35.500 Francs réunis à cette occasion.

Si les structures sportives et si les locaux nous le permettent nous envisageons d'organiser à notre tour une rencontre inter-section.



LES PARENTS D'ÉLÈVES

Maternelle intercommunale

Depuis 1992, l'école maternelle de Cusy a ouvert ses portes en intercommunalité avec les communes de Chainaz et d'Héry.

Cette intercommunalité permet aux parents des trois communes de se connaître, d'échanger des services et de pouvoir s'intégrer plus facilement dans la vie associative, mais aussi de disposer de locaux plus agréables et d'une structure plus importante qu'il n'y aurait pas eus sans cette intercommunalité.

Pour le transport des enfants des communes de Chainaz et d'Héry, un réseau d'entraide s'est créé entre parents, mais il est vrai qu'un ramassage scolaire pour ces communes serait le bienvenu.

A la rentrée 1995, il a été nécessaire de créer un quatrième poste, pour que tous les enfants de 3, 4 et 5 ans puissent être scolarisés, ce qui fait un effectif pour l'année 95-96 de 34 enfants en grande section, 36 en moyenne section et 41 en petite section, regroupés en 4 classes.

Cette quatrième classe avait été prévue lors de la construction de l'école et, en attendant son ouverture, elle servait de local pour la cantine. Momentanément, les enfants sont obligés d'aller déjeuner à la cantine scolaire de l'école primaire, mais ce petit inconvénient sera bientôt résolu puisque les travaux de la cantine scolaire de la maternelle ont déjà commencé et devront être terminés dans les mois à venir.

L'Association des parents d'élèves de la maternelle souhaite "longue vie" à l'école intercommunale.



Ecole primaire

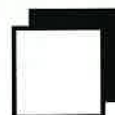
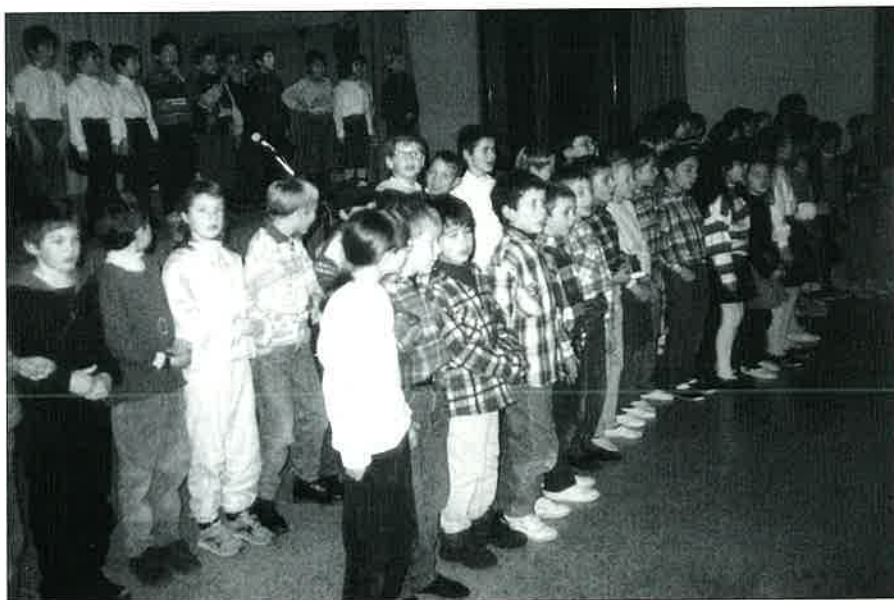
La fête de Noël présentée par les élèves de l'école primaire fut très appréciée par les familles présentes. "La sorcière de la rue Mouffetard" et "Le livre et la petite fille" nous ont bien fait rire. Nous avons pu taper des mains sur tous les rythmes entraînants : chants, chanson mexicaine et danses.

Et quelle joie pour les enfants de voir le Père Noël s'arrêter un moment dans sa tournée pour distribuer ses friandises et offrir à chaque classe son cadeau ! Boissons et gâteaux étaient présents pour achever cette agréable soirée.

Quelques projets pour l'année 96 :

- Spectacles : OSCAR à Rumilly.
- USEP : endurance, danse collective et athlétisme.
- FRAPNA : "chants, musique", "lecture et écriture", pour améliorer la perception auditive et favoriser les échanges sur un thème commun.

Les délégués des parents



CUSY-ANIMATIONS

Les projets

A.C.C.A.



L'A.C.C.A. de Cusy comprend une quarantaine de sociétaires présidée par Jean-Marcel GARIN. Régie par la loi Verdeille, l'Association a des droits et des devoirs.

Chaque année, le droit de chasser s'exerce sur environ 1/3 de la superficie de la commune les 2/3 étant réservées aux Infrastructures et à la Réserve obligatoire agréé par les Pouvoirs Publics.

Chaque sociétaire reçoit un Règlement Intérieur et de Chasse, voté annuellement par l'Assemblée Générale. Ce règlement comprend 19 articles soumis à approbation préfectorale.

Des missions techniques et administratives sont effectuées régulièrement par des délégués nommés par le Bureau de l'Association.

La chasse est avant tout un loisir-passion qui s'exerce en respectant la Nature et l'Environnement.

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'A.C.C.A.

Président : Jean-Marcel GARIN.

Vice-président :

Pierre CARRIÈRE.

Secrétaire : Max MILLOZ.

Trésorier : Jacques DAGAND.

Membres du Bureau : Michel CHRISTOLLET, André PROCHE-
RON, Pascal GRELLIER, François REY, Roger SERAND.

Garde Particulier : Thierry ALORY

CUSY ANIMATION vous donne déjà rendez-vous pour ses festivités de 1996. Elles comprendront :

- le 14 juillet tout d'abord, avec sa retraite aux flambeaux et ses diverses attractions.

- le 6 octobre ensuite, avec la traditionnelle foire d'automne et la 12^e édition du concours de tomates.

COMPOSITION DE L'ASSOCIATION

Présidente : Marie-Thérèse DAGAND.

Vice-président : Christian RICHE.

Trésorier : René DUPART.

Trésorière adjointe : Marie-Hélène GROSJEAN.

Secrétaire : Marie-Christine BRUNIER.

Membres : Vincent BEVILLE, Christophe BISCOP, Laure BRICHET, Cyril BRUNIER, Jean-Louis BRUNIER, Sébastien BRUNIER, Emmanuel BRUNIER, Jean-Pierre DAGAND, Nathalie et Noël DUNAND, Agnès DUPART, Bruno FORTIER, Michel GAIMOZ, Sylvie GROSJEAN, Sylvie et Raynald HATTON, Chantal JAMET, Philippe

MERMOZ, Claudine MIÈGE, Max MOREL, Gérard MOINE, Philippe NICOT, Alain OUVRIER-BUFFET, François REY, Annick et Denys VULLIARD.

Au cours de l'année 1996 et de la succession des réunions, le groupe de CUSY ANIMATION souhaite élargir à la fois le cercle de ses adhérents et le champ des fêtes qu'il réalise.

CUSY ANIMATION fait donc appel à toutes les bonnes volontés et à toutes les imaginations pour que la vie de la commune soit toujours plus dynamique. Les diverses manifestations organisées par les nombreuses associations du village, sont en effet un élément très important de l'existence quotidienne et de l'intégration des nouveaux habitants.

Les personnes désirant rejoindre l'équipe sont les bienvenues. Elles peuvent dès à présent contacter l'un ou l'autre des membres de l'association ci-dessus. Le meilleur accueil leur sera réservé.

U.B.A.C. CINÉMA

Cette année, UBAC CINÉMA fête son dixième anniversaire. Prochainement, les projections, qui resteront encore quelques temps bimensuelles, auront lieu dans la nouvelle salle, en attendant la création du troisième circuit CINÉBUS, circuit où les séances seront hebdomadaires.

Pour les mois et les semaines à venir, des films récents vous attendent :

* *"Au petit Marguery"* de Laurent Benegui le 08 février.

* *"L'enfant des neiges"* de Nicolas Vanier le 08 février (avec sous réserve sa venue à Cusy le samedi 10 février).

* *"Le bonheur est dans le pré"* d'Etienne Chatiliez le 22 février.

En mars et avril, sont d'ores et déjà programmés :

* *"Land and Freedom"* de Ken Loach.

* *"Les trois frères"* des Inconnus (avec sous réserve la venue d'un des Inconnus).

Enfin, à noter fin avril, la projection en vidéo d'un documentaire retraçant les manifestations du canton durant l'année 1995 et un court-métrage *"Le dernier Magnin"*, film tourné à Allèves et mettant en scène Elie Vergain et Lenaic Voisin.

Ces deux films ont été réalisés par l'Association Mémoire et Traditions au Pays du Chéran.





NAISSANCES

VINASSAC Nathan	La Troppaz	25/01/95
MATIEUX Thomas	Lachat	10/02/95
CILES Sophie	Les Cyclamens	21/03/95
MERMOZ Pierre	Les Crêts	04/04/95
PACCARD Jane-Rose	La Pallud	21/04/95
BRAZ Lou	Les Parisiens	03/05/95
MENARD Florent	La Troppaz	12/05/95
CHRISTOPHE Domitille	Bellegeois	04/06/95
BEVILLE Alizée	Chef-Lieu	04/06/95
DALL'AGNOL Thibaut	Les Parisiens	10/07/95
VANDEPUTTE Laura	La Troppaz	13/07/95
LABONNE Pierre	Les Mièges	27/07/95
ROSTINGT Thomas	Les Crêts	13/09/95
COLLET Valérian	Les Reys	24/09/95
FOSSATI Alexia	La Troppaz	01/11/95
MASAT Kevin	La Curiaz	16/11/95

<i>RICHTER Ronan et JACQUEY Sylvie</i>	04/03/95
<i>PERRIER Michel et TREMEAU Clarisse</i>	17/06/95
<i>BERTHELOT Alain et PETIT Sandrine</i>	24/06/95
<i>COLOMBEL Yan et GRELLIER Valérie</i>	01/07/95
<i>GRELLIER Bernard et DOIX Sylvie</i>	25/11/95



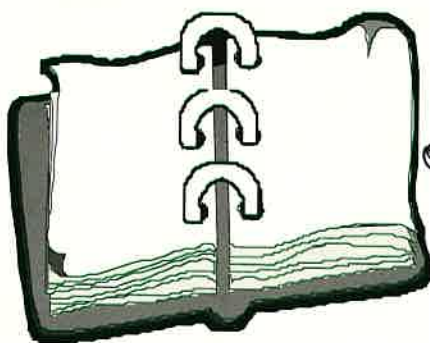
MARIAGES



DÉCÈS

GROSJEAN Paul	Chef-Lieu	08/03/95
BRABANT Raymond	Bellegeois	19/03/95
BOGEY Marie	La Pallud	25/08/95
SERVETTAZ Louise	La Pallud	25/08/95
BRUNIER Henri	Pételat	04/09/95
BALTHAZARD François	Les Côtes	22/09/95
GUÉRY Michel	Les Mièges	04/10/95
LAUBÉ Huguette	Balèvaz	01/11/95
GRELLIER Clémence	Lachat	05/12/95

AGENDA



Ecole primaire :
 04 50.52.52.67.

Ecole maternelle
 intercommunale :
 04 50.52.55.36.

Permanences sociales en
 mairie : le 1^{er} lundi de
 chaque mois, de 17 h à 19 h.

**GARDONS
 NOTRE COMMUNE
 PROPRE**

● Le container de récupération
 du papier a été transféré sur le
 parking du Foyer Communal.

● A partir de mars, des affi-
 chettes seront apposées sur
 chaque container afin de rappeler
 ces deux simples règles que
 pour des raisons évidentes d'hy-
 giène, chacun aura à cœur de
 respecter :

- Les ordures doivent être dépo-
 sées dans le container (quelque
 fois les sacs s'accumulent au-
 tour de ceux-ci alors qu'il reste
 de la place à l'intérieur).

- C'est le mercredi, jour de ra-
 massage et non avant qu'il
 convient de déposer les sacs.

**De la responsabilité et de l'es-
 prit civique de chacun dépend
 la qualité de vie de tous.**

**Si vous avez des informations à transmettre, Cusy-Infos
 sera heureux de les publier. Il suffit, pour cela, de vous
 adresser au secrétariat de mairie.**

Pompiers : 18.

**N° d'appel
 50.52.51.27.**

**Chef de corps
 50.52.50.40.**

**Cabinet médical
 50.52.50.12.**

**Centres
 anti-poison
 - 78.54.14.14 Lyon**

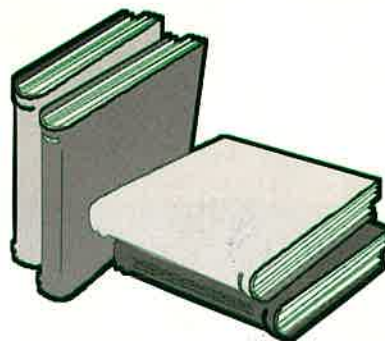
**- 76.42.42.42
 Grenoble.**

**SAMU :
 50.51.21.21.**

RAPPEL

A partir du 18.10.96
 en France
 tous les numéros
 de téléphone passent
 de 8 à 10 chiffres

Pour notre département, il faudra
 faire précéder le numéro par 04
 ex. : 04.50.52...



Bibliothèque :

- mardi 16 h 30-18 h 30
 - vendredi 16 h 30-18 h 30
 - samedi 17 h 30-19 h.

**JOURS ET
 HEURES
 D'OUVERTURE
 AU PUBLIC
 DU SECRÉTARIAT
 DE MAIRIE**

- lundi de 8 h 15 à 12 h
- mardi de 8 h 15 à 12 h et
 de 18 h à 20 h
- mercredi de 8 h 15 à 12 h
- jeudi de 8 h 15 à 12 h
- vendredi de 8 h 15 à 12 h.

**PERMANENCES
 DE M. LE MAIRE**

- mardi de 18 h à 20 h
- samedi de 11 h à 12 h sur
 rendez-vous.

**PERMANENCE
 DES ADJOINTS**

mardi de 19 h à 20 h.

MAIRIE



04 50.52.50.48.